

Dossier de presse

Conférence de presse du 11 septembre 2012

Pour contribuer à lutter contre la maltraitance envers les enfants, 6^e édition du *Festival 1,2,3... Soleil*

Sommaire

Communiqué de presse

Contributions des orateurs

- **Dr Jean Zermatten**, Président du Comité des Droits de l'enfant de l'ONU (dont il était membre du comité depuis 2005). Fondateur et ancien Président du Tribunal cantonal des Mineurs. Directeur de IDF - Institut international des Droits de l'Enfant (fondé en 1995 et basé à Sion).
- **Dresse Alessandra Duc Marwood**, Médecin associée au CHUV ; Responsable Les Boréales (centre de prise en charge de la maltraitance familiale)
- **Dr Nicolas Lutz**, Médecin adjoint au CHUV ; Chirurgien pédiatre ; Membre du CAN team (Child Abused and Neglected Team)

Le festival

- Historique et concept
- L'édition 2012
- Partenaires
- Infos pratiques
- Contacts

Annexes : flyer, programme

Lausanne, 10 septembre 2012

Contribution du Dr Jean Zermatten

Président du Comité des Droits de l'enfant de l'ONU (dont il était membre du comité depuis 2005)
Fondateur et ancien Président du Tribunal cantonal des Mineurs
Directeur de l'[Institut international des Droits de l'Enfant](#) (fondé en 1995 et basé à Sion)

Le 20 novembre 1989, un texte d'une portée considérable a été promulgué par la communauté internationale : **La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.**

Cette dernière a connu un engouement sans précédent et a été immédiatement ratifiée par de très nombreux États ; actuellement, cette Convention est quasi universelle, puisque 193 États (sur 196 possibles) sont liés par elle (la Suisse l'a également ratifiée en 2007).

Ce qu'a changé cette Convention, c'est surtout la posture de l'enfant : certes ce dernier est toujours considéré comme un être vulnérable et qui a besoin de protection ; la Convention lui offre protection contre toutes les formes d'exploitation, de violence, d'abus. L'enfant est aussi toujours regardé comme un être dépendant qui a besoin de prestations. La CDE lui offre le droit à l'éducation, la santé, l'alimentation, l'hébergement, un niveau de vie décent, des services de protection, des soins spéciaux notamment lorsqu'il se trouve en situation de handicap, de rue, de migrations ou de conflits avec la loi.

Mais la grande révolution de la Convention, c'est de considérer l'enfant comme une personne, digne, qui a droit au respect et qui détient des droits, de par sa naissance. C'est ce que l'on nomme l'enfant, sujet de droits. Cette nouvelle posture s'exprime par le droit de l'enfant d'être entendu dans toutes les décisions qui le concernent (art. 12 CDE) et par le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant (art. 3 par. 1 CDE) qui oblige les décideurs de peser l'impact de leurs décisions sur l'enfant ou le groupe d'enfants concernés.

C'est le plus grand défi de cette Convention que de passer à notre vision traditionnelle de l'enfant destinataire de mesures de protection et de bénéficiaire de soins de base à l'enfant, titulaire de droits.

Contribution de la Dresse Alessandra Duc Marwood

Médecin-responsable des Boréales, centre de prise en charge de la maltraitance familiale,
Département de Psychiatrie, CHUV

Prise en charge d'auteurs et de victimes de violences

La loi décrit quatre types de violence, la violence physique, les abus sexuels, la violence psychologique et la négligence. Dans tous les cas cette violence concerne des auteurs et des victimes. Dans tous les cas elle s'inscrit dans un contexte relationnel, social, trans-générationnel où la violence apparaît à l'auteur comme la seule manière possible d'agir.

L'unité des Boréales a vu le jour dans le Département de psychiatrie du CHUV alors que si le dépistage de la violence devenait très efficient, il semblait urgent de pouvoir offrir un centre de soin où chaque partenaire de la violence, quel que soit son âge et son rôle dans les interactions, soit possible. Des thérapeutes pour adultes et pour enfants se côtoient pour proposer une prise en charge qui tient compte des spécificités de la violence dans chacune des familles, de l'âge des différents membres. Travail sur la coparentalité, suivis individuels des victimes présentant des symptômes d'état de stress post-traumatiques, suivi de familles où la victime directe est l'enfant ou un autre membre de la famille sont ce que nous proposons.

Selon un modèle développé au Centro del Bambino Maltrattato à Milan, aucun soin n'a lieu sans tout d'abord la mise en place de protection des victimes, lorsque celles-ci sont mineures. La collaboration précieuse avec les multiples partenaires du réseau (CAN Team, SPJ, Justice, Lavi, Familles solidaires, Vifa, la Main Tendue, MalleyPrairie, médecins installés, Unité de Médecine des violences, PPLS, foyers et écoles spécialisées etc.) nous a permis de nous centrer sur notre mandat de prise en charge psychothérapeutique tout en adressant victimes et auteurs à d'autres structures si nécessaire.

Les Boréales ont ouvert le 1^{er} avril 2010. Les deux premières années nous avons reçu 300 demandes de consultation par année. Depuis le printemps 2012 les demandes sont en forte croissance, probablement en raison d'une implantation plus active dans le réseau de prises en charge de ces familles, d'une bonne collaboration entre les différents partenaires de soin pour des prises en charge adaptées. Les familles concernées sont de toutes origines, de tout niveau socio-culturel, de tout âge.

Les Boréales sont une unité cantonale, actuellement toutes les consultations ont lieu à Lausanne, mais la création d'antennes dans les trois autres régions du canton est prévue dès 2013, ceci en partenariat avec le CAN Team qui se développera parallèlement.

Contribution du Dr Nicolas LUTZ

Médecin adjoint UPCOT, CHP
Membre chirurgical du CAN team

Les urgences pédiatriques face à la maltraitance

Les chiffres ci-après le montrent : la maltraitance de l'enfant est mieux identifiée, plus souvent évaluée et généralement malheureusement en augmentation.

Dans un service d'urgence pédiatrique comme celui de l'Hôpital de l'enfance (HEL), 35'000 enfants sont examinés chaque année par un nombre élevé de médecins de tout âge et de formation diverse. Parmi ces enfants des urgences se cachent des victimes de violence, pas toujours déclarée, parfois même cachée. La grande difficulté pour les membres de l'équipe médico-infirmière est de rester vigilant face à ce drame de société et de réagir sagement en cas de doute. Il ne faut pas seulement y penser, mais bien réagir face au doute, ou encore bien agir en cas de maltraitance avérée. Une série d'histoires vécues à l'HEL illustreront mon propos.

Nombre de cas traités par le CAN team

	2009	2010	2011
Nombre total	285	299	327
Détection	152	185	200
- Maltraitance physique	28	32	38
- Abus sexuels	50	48	48
- Maltraitance psychologique	66	83	86
- Négligence	8	21	27
- Münchhausen by proxy	0	1	1
- Dont collaboration avec l'Unité de Médecine des Violences (UMV)	32	70	76
Prévention :	138	114	127
- Dépendances	20	12	16
- Violence intra-familiale	27	18	20
- Maladies psychiatriques	36	28	32
- Détresse psycho-sociale	55	56	59

LE FESTIVAL

Historique et concept

Pour marquer ses 10 ans en 2005, le **Rotary Club, section Portes de Lavaux** s'était fixé comme objectif de développer un projet pour préconiser la bienveillance envers les enfants et lutter contre la maltraitance, problème reconnu de santé publique.

Ses ambitions visèrent alors à soutenir les professionnels des différents domaines concernés en générant des fonds pour promouvoir cette cause et en leur offrant davantage de visibilité ou des tribunes pour s'exprimer.

C'est ainsi que la première édition du **Festival 1,2,3... Soleil** est née en 2005 à Beaulieu Lausanne. Devenu depuis lors l'une de nos actions-phare, le Festival annonce aujourd'hui sa 6^e édition. La programmation, réalisée avec grand soin dans une optique de qualité et de diversité, continue à être avant tout destinée à un jeune public : artistes professionnels reconnus ou à découvrir, animations et ateliers, stands d'informations et leurs activités ludiques, un vaste choix est proposé aux festivaliers en herbe lors de cet événement ludique, convivial et familial.

Au cours des 5 précédentes éditions couronnées de succès, c'est plus de Fr. 100'000.- qui ont pu être réinvestis dans cette belle cause que nous défendons. En 2010, l'événement a réuni plus de 7000 festivaliers, sur une seule journée.

A l'origine, le Rotary Portes de Lavaux avait créé l'**Association Festival 1, 2, 3... Soleil** pour assurer l'indépendance du financement de l'événement. Après le succès de la première édition, le comité de l'Association, composé de membres du Club, a décidé de poursuivre l'action et de la rendre pérenne. Aujourd'hui, le soutien du Club s'inscrit dans le long terme, et notamment par la contribution de nombreux bénévoles indispensables à la réalisation des différents projets. L'«Association Festival 1, 2, 3... Soleil» est sans but lucratif, politiquement et confessionnellement indépendante.

Objectifs

- Célébrer et promouvoir la bienveillance envers les enfants
- Organiser des manifestations pour collecter des fonds aptes à financer des projets concrets
- Mettre sur pied des actions préventives et informatives relatives à la maltraitance
- Offrir de la visibilité aux associations et institutions luttant contre les violences et abus envers les enfants
- Continuer à mettre sur pied le Festival pour enfants 1, 2, 3... Soleil
- Promouvoir le numéro gratuit 147, appel gratuit pour aide et conseils (Pro Juventute)

Réalisations

- 5 éditions du Festival, la 6^e en cette année 2012
- 1 soirée de soutien (Octogone à Pully, 2011)
- Spots TV
- Articles rédactionnels autour de la maltraitance/bienveillance
- Emission « Les Zèbres » sur la Première (partenariat de longue durée)
- Jeu-spectacle 1, 2, 3... Soleil (création et diffusion de ce concept didactique auprès des écoles et centres de loisirs romands).

Jeu-spectacle 1, 2, 3... Soleil pour les enfants

Objectif du jeu : prévenir la maltraitance en invitant les enfants à observer et identifier les négligences qui peuvent y conduire.

Une partie de l'argent récolté a permis de mettre sur pied un jeu-spectacle destiné à sensibiliser les enfants à la maltraitance en abordant des situations du quotidien susceptibles d'être mal vécues si l'écoute et l'expression de soi en sont absentes.

Le comédien-animateur Joël Cruchaud – bien connu du jeune public pour avoir durablement apporté ses réponses pertinentes dans l'émission « Les Zèbre » à La Première – , ainsi que la comédienne Isabelle Baudet, invitent les enfants (à la fois acteurs et spectateurs) à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres.

Développé par l'agence Clair de femme sur mandat de l'Association, ce jeu-spectacle a été officiellement présenté pour la première fois au Festival 1, 2, 3... Soleil (édition 2010), avant de tourner dans les écoles et dans certains centres de loisirs en Suisse romande. Sa diffusion fait l'objet d'un travail de fond dans divers cantons romands.

L'EDITION 2012

Pour maintenir un succès grandissant, la programmation de cette année fait bien sûr l'objet du plus grand soin et continue à s'assurer la participation de têtes d'affiches. De nombreuses animations, ateliers et stands d'information seront également mis sur pied. Les festivaliers pourront aller de découvertes en découvertes que ce soit un clown au détour d'une salle, un échassier sur le chemin de la séance cinéma, la grande échelle des pompiers de la Ville de Lausanne, les ateliers de peinture ou de bricolage, des initiations aux arts du cirque... il y en aura pour tous les goûts et toutes les envies.

Quant aux conditions d'accueil, elles passent à la vitesse supérieure ! En effet, le Festival ayant été victime de son succès lors de la précédente édition, cela avait engendré certains inconvénients pour le public. Pour y remédier, de nouvelles mesures ont été prises pour recevoir les festivaliers dans de superbes conditions : la surface du Festival a été doublée ; les caisses ont été multipliées ; un restaurant confortable de 800 places.

La billetterie permet de couvrir environ un tiers du budget de fonctionnement du Festival, le reste provient des sponsors et sous la forme de contre-prestations.

Afin de promouvoir l'événement et de lui assurer le meilleur succès public, gage de la poursuite de notre action, nous engageons une campagne de communication pour chaque édition. Elle contribue aussi grandement à faire parler de cause. Nous nous adressons donc à la presse à plusieurs occasions. Et nous communiquons à travers notre site Internet, l'affichage de rue, un flyer et des affichettes largement diffusés, des annonces presse et des spots radio et télévision. Enfin, plusieurs partenariats nous permettent des relais et présences importants.

Les nouveautés de cette édition

- La création de L'espace bien-être
- La création du Café 123 Soleil
- La constitution d'un comité d'honneur
 - Président : Jean Zermatten (Président du Comité des Droits de l'enfant de l'ONU ; Fondateur et ancien Président du Tribunal cantonal des Mineurs ; Directeur de l'Institut international des Droits de l'Enfant (fondé en 1995)
 - Jean-Marc Richard (parrain et animateur)
 - Anne Richard (comédienne)
 - Dresse Alessandra Duc Marwood (Médecin associée au CHUV, Responsable Les Boréales, centre de prise en charge de la maltraitance familiale).

A noter que d'autres personnalités devraient le rejoindre dans les semaines à venir.

Le programme en bref

Musique, contes, magie, théâtre, cirque, cinéma, ateliers et jeux

Au total : une vingtaine de spectacles proposés et de nombreux ateliers :

- Spectacles et concerts : Henri Dès, Sonia Grimm, Anne Richard, l'Ecole du cirque de Lausanne, clown Framboise, clown Macaroni, clown Vijoli, Sylvie Bourban, Joël Cruchaud
- Animations et ateliers : bricolages, capoeira Lausanne, cirque, clowns, jeux, peinture, expression corporelle
- Et aussi des stands pour s'instruire (Pompiers de Lausanne, Rega, Tridel) et faire connaissance avec diverses associations luttant contre la maltraitance des enfants.

Programme complet : www.festival123soleil.ch

Partenaires

Partenaires et sponsors : Loterie Romande - Retraites Populaires - MBF Foundation – Menetrey SA, paysagiste - SIG - Axa atout cœur

Partenaires médias : 24heures - RTS

Partenaires artistiques : Capoeira Lausanne - La Lanterne Magique - L'Ecole du Cirque de Lausanne

Organisation et bénévoles

Le comité entièrement bénévole se charge du développement et de la mise sur pied du Festival. Il est complété chaque année par plus de 100 bénévoles provenant majoritairement de Clubs services de la région, dont le Rotary Club Portes de Lavaux.

Infos pratiques

Festival 1, 2, 3... Soleil

Dimanche 11 novembre 2012, à Beaulieu Lausanne, 10h à 19h.

www.festival123soleil.ch

Prix :

- **Festival** : CHF 10.- enfant / CHF 15.- adulte / moins de 4 ans gratuit
- **Concert Henri Dès** : prix unique CHF 37.-, places numérotées, y compris accès à tous les spectacles (sauf Sonia Grimm), ateliers et animations du festival
- **Concert Sonia Grimm** : prix unique CHF 37.-, places numérotées, y compris accès à tous les spectacles (sauf Henri Dès), ateliers et animations du festival

Billetterie :

- Fnac
- Tickercorner (www.tickercorner.ch, gares CFF, La Poste, Coop, Globus, Manor)

Contacts

Comité et organisation

François Berney, président de l'Association 1,2, 3... Soleil

Patricia Petoud Sommer, organisation du Festival

info@festival123soleil.ch

Siège de l'Association : Association Festival 1, 2, 3... Soleil - Chemin des Bonnes Vignes 22 - 1095 Lutry

Relations presse

Monique Delarze - delarze@delarze.ch - 021 601 83 93 – 079 418 80 00